

CLARESCO SICAV
Société anonyme
Société d'investissement à capital variable
5, allée Scheffer
L - 2520 Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 73862
(le « **Fonds** »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES DU COMPARTIMENT CLARESCO SICAV – CLARESCO EUROPE

Luxembourg, le 10 décembre 2020

Cher actionnaire,

Le conseil d'administration du Fonds a l'honneur de vous informer qu'il a pris la décision de modifier, avec effet au 1^{er} janvier 2021, l'indice de référence du compartiment Claresco SICAV – Claresco Europe (le « **Compartiment** »). L'indice de référence du Compartiment, actuellement « Stoxx Europe 50 Net Return », sera remplacé par l'indice de référence « EURO STOXX 50 Net Return ».

Le Compartiment vise à surperformer sur une durée recommandée de cinq ans l'indice de référence et cet indice est également utilisé pour le calcul de la commission de surperformance des classes de parts « P » et « I » du Compartiment. Le Compartiment n'est pas limité par les constituants de l'indice pour l'allocation de son portefeuille.

Le Compartiment est géré de manière à permettre aux investisseurs résidents français d'investir au travers d'une enveloppe fiscalement avantageuse, le Plan d'Épargne en Actions (« PEA »). Pour ce faire, le Compartiment doit investir au moins 75% de ses actifs dans des actions de sociétés constituées dans l'Union européenne (« UE ») ou dans l'Espace économique européen.

À la suite du départ du Royaume-Uni de l'UE le 31 janvier 2020, une période de transition qui doit expirer le 31 décembre 2020 est entrée en vigueur. Pendant la période de transition, les entreprises constituées au Royaume-Uni continuent d'être éligibles pour être détenues dans le cadre d'un PEA. Toutefois, à partir du 1^{er} Janvier 2021, cela ne devrait plus être le cas.

L'indice de référence actuel du Compartiment est composé à 27,9% de valeurs du Royaume-Uni et à 24,0% de valeurs suisses. En conséquence, il a été décidé de modifier l'indice de référence du Compartiment afin que ses composantes soient davantage en ligne avec la stratégie du Compartiment.

Un nouveau projet de prospectus du Fonds incluant les modifications ci-dessus et d'autres mises à jour est disponible au siège social du Fonds et sera envoyé aux actionnaires sur demande.

Luxembourg, le 10 décembre 2020

Edouard FERRI

Pour le conseil d'administration

